
ADDITIF AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS – CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Vallhund suédois

Taille : Petite.

Couleur de la robe : Gris, brun grisâtre, jaune grisâtre, jaune rougeâtre ou brun rougeâtre.

Marques de couleur : Avec ou sans blanche.

Texture et longueur du poil : Poil de longueur moyenne, poil de couverture dru et serré, sous-poil doux et dense.

Corps : Plus long que haut. Dos droit. Court sur pattes.

Forme et position des oreilles : Dimensions moyennes, dressées.

Forme et port de la queue :

1. Naturellement courte.
2. Toutes les variations de longueur de la queue naturellement courte.

Pieds : Moyens, courts, ovales.

Caractéristiques uniques : Les marques sur les joues et les marques de harnais (tons plus clairs).

Variabilité génétique observable : Queue courte naturelle.